



QUI PROPOSE DES MISSIONS?

Associations et organismes sans but lucratif de droit français

Personnes morales de droit public : collectivités territoriales, établissements publics (hôpitaux, lycées, universités, GIP...)

Services de l'Etat



PARTICIPEZ À LA RÉSERVE CIVIQUE pour agir concrètement auprès d'organismes publics ou associatifs. Et impliquez-vous simplement, quand vous pouvez, quand vous le souhaitez, dans des missions d'intérêt général.

MISSIONS OCCASIONNELLES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



QUI PEUT ACCOMPLIR LES MISSIONS?

Citoyens français Etrangers résidents régulièrement sur le territoire français De plus de 16 ans

LA RÉSERVE CIVIQUE EN BREF

ENGAGEZ VOUS POUR DES MISSIONS OCCASIONNELLES

- Près de chez vous
- A titre bénévole
- Quel que soit votre âge
- Auprès de votre mairie, d'une association, d'un hôpital, d'une école....
- Selon vos envies et vos disponibilités

Faites un premier pas vers l'engagement bénévole

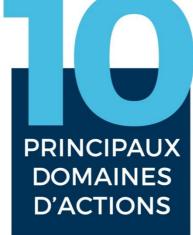


Prolongez un engagement bénévole préexistant





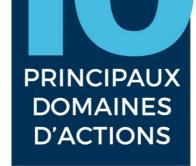


















Les situations d'urgence et événements exceptionnels



La mémoire & la citoyenneté





La coopération Internationale



La sécurité

Direction Départementale de la Cohésion Sociale Pôle Ville, Jeunesse et Sports 23, Rue Francklin Roosevelt - BP 545 02001 LAON Cédex

ddcs-reserve-civique@aisne.gouv.fr

Mme Amandine GEORGELIN
Tél.: 03 60 81 50 30
amandine.georgelin@aisne.gouv.fr

M. Arnaud RAISON Tél.: 03 60 81 50 38 arnaud.raison@aisne.gouv.fr

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

WWW.RESERVE-CIVIQUE.BETA.GOUV.FR



